Cercle Généalogique et Historique Nivernais Morvan
Membre de la Fédération Française de Généalogie

La lettre du père Bouziat

Août 2023 N°24

Tél 06 51 44 48 19 contact@cghnm.fr http://cghnm.fr https://www.facebook.com/groups/cghnm/

« Les devoirs de l'été »

- Alors père BOUZIAT, vous avez retrouvé le rythme des étés à l'ancienne ?
- Qui s'en plaindrait ? Je vous le demande.
- Comment occupez-vous votre temps ?
- Oh c'est bien simple, j'ai ressorti mes cahiers de devoirs tout en restant au frais ou bien au sec selon le temps.
- Des cahiers de devoirs à votre âge ! Vous parlez sans doute de la distribution de ces cahiers qui ont bercé notre enfance pendant les vacances d'été. Pas le meilleur souvenir ! Pouvez-vous m'en dire plus père BOUZIAT.
- Que nenni ! Ce temps est révolu. Non je parle des devoirs que nous faisons au niveau du CGHNM lorsque la chaleur estivale s'abat sur nos adhérents entamant sérieusement leur énergie et leurs activités. Nous profitons de ce répit pour remettre de l'ordre dans la maison.
- Quels sont vos devoirs de vacances en cet été 2023 ?
- Nous nous sommes penchés sur notre collection de photographies des contrats de mariage pour le département de la Nièvre. Les reproductions ont commencé au début des années 2000. L'exercice s'est prolongé avec plus ou moins de bonheur jusqu'à présent. En effet, le manque de bénévoles nous a contraints à réduire la voilure quant à nos ambitions de couvrir l'ensemble du département sous l'Ancien régime en poursuivant l'exercice sur les XIX^{e} et XX^{e} siècles.
- Oui et alors ?
- Le constat est sans appel. C'est un chef d'œuvre en péril.
- Comment cela père BOUZIAT ?
- La technologie, toujours la technologie ! Les premières campagnes photographiques ont été réalisées avec du matériel moins performant que celui d'aujourd'hui. Les sauvegardes étaient réalisées sur des CD que l'on disait à cette époque d'une durée illimitée. C'était sans compter avec les ultraviolets. Pensez-vous un instant que l'on utilisait des pelures d'orange ou des pétales de rose pour faire du papier au XVII^{e} siècle ?
- Je ne crois pas.
- Eh bien les clichés sont devenus orange, rose voire violet. Cela ne va pas s'améliorer avec le temps.
- Fichtre ! Sommes-nous perdus ?
- Pas complètement car nous pouvons les transformer en noir et blanc ce qu'il aurait été judicieux de faire dès l'origine car le N&B résiste mieux aux outrages du temps. Disons qu'à l'époque nous n'en avions pas conscience.
- Mais c'est un travail considérable !
- En effet, il nous faut reprendre les actes les uns après les autres, les séries les unes après les autres et abandonner les CD pour conserver nos archives. Aujourd'hui nous utilisons des disques durs externes performants et un hébergement auprès d'un prestataire informatique.
- Quel chantier !
- Je ne vous le fais pas dire mais là ne s'arrête pas le problème.
- Allons bon !
- En sus de cette détérioration « naturelle », nous payons également le mauvais choix en matière de classement et d'archivage. Il fut un temps où le CGHNM avait un administrateur-bibliothécaire. Nous remontons aux premiers âges du CGHNM. L'informatique domestique n'existait pas à cette

CM Pasquer-Roy 1653 Chaulgnes

Après "restauration"

CM Lauverjon-Hariat 1673 Lurcy-le-Bourg

Epoque. Paradoxalement cette fonction a disparu alors que le besoin s'en faisait expressément sentir avec les relevés déposés auprès du CGHNM (disquettes puis CD et disque dur).

- En effet la révolution technologique a complètement changé la donne.
- Nous n'avons pas pris le bon virage à cette époque restant sur un modèle d'indexation qui ne répondait plus aux attentes de nos adhérents ainsi qu'aux possibilités qu'offraient les nouvelles technologies. Nous en payons le prix aujourd'hui. Il est en effet difficile de retrouver les CM photographiés car les clichés ont été indexés par l'appareil photographique sans une reprise explicite par la suite.
- Pouvez-vous me donner un exemple ? Père BOUZIAT.
- Regardez le contrat de mariage Testard-Bazou de 1706 avant restauration. Le cliché s'appelait SAM 2281. Cela ne saute pas aux yeux et sans un répertoire explicite autant chercher une aiguille dans une botte de foin.
- Quel est cet objet noir dans l'angle à gauche ?
- Le trépied de l'appareil photographique. Nous avons aussi de ce côté-là un recadrage à effectuer manuellement pour obtenir le contrat « restauré ».
- Mais père BOUZIAT, il ne s'agit pas là de devoirs de l'été mais une nouvelle version des douze travaux d'Hercule !
- Ce n'est pas faux mais ce n'est pas tout.
- Quoi donc encore ? La besace est déjà pleine.
- Disons que notre bibliothécaire fantôme a disparu avec quelques séries photographiques. Nous en avons la preuve car nous disposons des tables souvent filiatives des contrats de mariage mais pas des clichés qui ont servi à élaborer ces mêmes tables.
- C'est fâcheux.
- À qui le dites-vous ? Notre secrétariat s'arrache les cheveux pour répondre aux demandes de nos « clients » (adhérents et non-adhérents). De guerre lasse Claude BRECK, notre secrétaire adjointe, retourne aux AD de la Nièvre pour photographier à nouveau ce qui le fut un jour. Reconnaissez que ce n'est pas glorieux.
- En effet mais que vous manque-t-il ?
- Les séries concernant des cités comme Clamecy, Cosne, Donzy, Nevers, Pougues-les-Eaux, Pouilly-sur-Loire, St-Honoré-les-Bains, St-Martin-du-Puy, St-Pierre-le-Moûtier et quelques autres parfois partiellement, parfois en totalité.
- Bigre ! Ce n'est pas rien.
- Nous préférons être transparents avec nos adhérents. D'ailleurs si certains d'entre eux ont participé à ces relevés photographiques dans le passé et qu'ils possèdent encore de tels fichiers, nous serions intéressés pour en avoir une copie et reconstituer ce qui est déficient actuellement. En cas de doute n'hésitez pas à nous contacter via contact@cghnm.fr ou en utilisant la messagerie sur notre site http://cghnm.fr.
- Vous êtes bien courageux au CGHNM !
- Voici donc les devoirs de l'été 2023. La restauration des collections va prendre du temps mais ceci ne nous empêche pas de fournir de tables filiatives. Pour les personnes qui souhaitent commander une copie d'un acte, elles doivent faire preuve de patience dans certaines circonstances lorsque la photographie est difficile à trouver ou introuvable ce qui nous oblige à retourner aux AD pour répondre à la demande. En parallèle nous nous occupons du chef d'œuvre en péril pour en faire une source fiable et exploitable aisément par notre secrétariat.
- Bon courage.
- Nous pensons à nos adhérents mais également à nos successeurs. En effet la force d'un cercle généalogique est dans la mobilisation de ses adhérents et dans sa capacité à développer des outils, des bases de données qui serviront à plusieurs générations de membres et d'administrateurs.
- C'est bien dit père BOUZIAT. Nous sommes de tout cœur avec vous. Ces devoirs de l'été 2023 risquent de se perpétuer en 2024, 2025. Nous serons patients et compréhensifs.

SAM 2281

CM Testard-Bazou
1706 Breugnon
(après restauration)

CM Liepvre-Rignault 1667 Champlemy (restauré)

« Contrat de mariage (1637) » (Extrait)

Directeur de publication : Jean-Louis CHARTON
Photographie : Jean-Louis CHARTON
Comité de rédaction : Les administrateurs du CGHNM